



# Quoi de neuf ?

## LA LETTRE D'INFOS DE VISSEICHE

### Édito

#### Perspectives

Ce premier trimestre aura été marqué par une série d'évènements qui marqueront le reste de l'année.

Le 29 mars dernier, le conseil municipal a adopté le budget 2010 qui présente deux orientations principales au niveau de l'investissement : L'atelier municipal et l'étude d'urbanisme commercial.

Les travaux de l'atelier municipal et des sanitaires publics ont commencé le 15 mars avec quelques semaines d'avance. Ils doivent se terminer à la mi novembre.

Quant à l'étude d'urbanisme commercial, l'enquête auprès de la population et la réunion publique ont suscité un certain intérêt. 47 foyers ont répondu à l'enquête et une quarantaine de personnes ont participé à la première réunion publique du 5 mars. La mise en évidence de notre commune comme pôle de transit dans une aire de chalandise de 2000 habitants confirme la légitimité de notre démarche. Lors de la prochaine réunion publique du 7 mai, une hypothèse d'aménagement de l'ilot commercial sera présentée.

Je tiens à rappeler que grâce au soutien financier de l'Etat et de la communauté de communes, nous pouvons engager ces investissements qui seront pour la plupart subventionnés à plus de 65%, voire 70%. Ces aides sont les bienvenues compte tenu des baisses de subventions du Conseil général engagées en 2009.

Un autre dossier, celui du lotissement du Vieux moulin a occupé le centre de nos débats. Conscients de la

complexité du règlement, nous avons obtenu l'accord de l'architecte des bâtiments de France pour une modification et un assouplissement de ce règlement. Nous avons introduit sur quatre lots la possibilité de construire des logements sociaux conventionnés. Le conseil municipal lors de la séance du 12 mars a donné son accord pour la construction dans les prochains mois de trois logements (2 T4 et 1 T3) par Habitat 35 sur deux lots, le long de la route d'Arbrissel. Compte tenu des conditions de financement extrêmement favorables du financement du logement social (taux d'intérêt du livret A très faible), Habitat 35 prendra à sa charge l'ensemble des travaux et devrait verser à la commune une aide foncière par logement qui s'ajoutera aux subventions du Conseil général. Ainsi, ce lotissement s'inscrira dans la mixité sociale comme les deux précédents lotissements.

La rénovation de l'ancien garage des pompiers, rue de Rennes avec sa transformation en deux logements sociaux va être engagée. Le permis de construire a été obtenu en 2009. L'appel d'offres sera donc lancé dans les prochains mois et les travaux devront commencer au début de l'année prochaine.

La conjoncture difficile nous conduit à adapter nos choix avec prudence sachant que visiblement la sortie de crise ne sera pas immédiate. Cependant, nous devons inscrire nos choix dans une perspective d'avenir. C'est bien là que se situe l'essentiel...

Bruno GATEL  
mairie de Visseiche

# En direct de la commune

## ■ Lotissement du Vieux Moulin : un règlement modifié

Suite à des contacts avec les personnes intéressées, il s'est avéré nécessaire de simplifier la réglementation et la composition du lotissement. Plusieurs propositions ont été faites à l'architecte des bâtiments de France. Lors des séances du 18 février et du 12 mars 2010, le conseil municipal a donné son accord aux modifications proposées, ayant reçu l'avis favorable de l'architecte des bâtiments de France, par 12 voix pour et 2 abstentions :

- Le règlement inclura le droit au regroupement sur l'ensemble des lots.
- Pour les lots 4 et 5, il sera possible de réaliser des logements sociaux groupés. Les accès prévus pourront être modifiés, voire supprimés dans ce cas. Monsieur le maire a proposé d'intégrer des logements sociaux sur les lots 10 et 11 avec également la possibilité de modifier ou supprimer les accès prévus.
- Pour les lots 1,4 et 11 (le long de la route d'Arbrissel), le règlement actuel imposait la réalisation d'un muret le long des voies et emprises publiques. Il est proposé d'alléger cette disposition en prévoyant le long de la départementale (linéaire important) la possibilité d'un grillage doublé d'une haie vive.
- Pour les lots 8,9,16 à 19 et 28 à 33 : les constructions devront être implantées pour au moins 60% de la façade (y compris garages) dans un fuseau compris entre l'alignement à la voie qui permet l'accès aux lots et 1,20m de cette voie (au lieu de 0,60m) afin de garder la possibilité d'un léger aménagement paysager devant l'habitat.
- Pour les lots 1, 2 et 3, l'implantation à 100% est fixée entre 1,20m et la voie au lieu de 0,60m.
- Pour les lots 4,5,10 et 11, un maximum de 3 logements par lot sera admis sur chaque lot.

## ■ Comptes administratifs 2009

Les comptes administratifs ont été votés lors de la séance du 18 février. Clément Daguin, premier adjoint présidait la séance.

### • COMMUNE

#### Section fonctionnement

Dépenses ..... 324 251,68€  
Recettes ..... 374 096,79€  
ressort avec un excédent de 49845,11€

#### Section investissement

Dépenses ..... 181 820,03€  
Recettes ..... 171 656,86€  
ressort avec un déficit de 10613,17€ auquel s'ajoute le déficit reporté de 127010,06€

### • LOTISSEMENT GRANDE CENSERIE

#### Section fonctionnement

Dépenses ..... 0€  
Recettes ..... 21 000€  
ressort avec un excédent de 21000€ auquel s'ajoute le déficit reporté de 62047,51€

### • LOTISSEMENT LE VIEUX MOULIN

#### Section fonctionnement

Dépenses ..... 351 070,73€  
Recettes ..... 351 071,73€

ressort avec un excédent de 1€ auquel s'ajoute le déficit reporté de 207 490,84€

#### Section investissement

Dépenses ..... 40 5161,21€  
Recettes ..... 380 000€  
ressort avec un déficit de 25161,21€ plus l'excédent reporté de 220000€

### • ASSAINISSEMENT

#### Section fonctionnement

Dépenses ..... 18 759,65€  
Recettes ..... 30 646,15€  
ressort avec un excédent de 11886,50€ auquel s'ajoute l'excédent reporté de 10911,46€

#### Section investissement

Dépenses ..... 22 285,38€  
Recettes ..... 12 489,75€  
ressort avec un déficit de 10 795,63€ plus l'excédent reporté de 30 792,68€

## ■ Budgets primitifs 2010

### Commune

Section fonctionnement ..... 370 470€  
Section investissement ..... 384 503€

Tous les budgets Commune, Assainissement et lotissement grande Censerie ont été votés à l'unanimité sauf le budget Lotissement Vieux Moulin qui a nécessité un vote à bulletins secrets (10 voix pour, 4 blancs et nuls).

### Lotissement le vieux moulin

Section fonctionnement ..... 1 987 548,07€  
Section investissement ..... 1 257 050,88€

## ■ Taux d'imposition

Le 12 mars, par 11 voix et 3 abstentions, le conseil municipal a décidé d'augmenter les taux d'imposition de 3,5% soit :

Taxe d'habitation : 11,80% au lieu de 11,40%  
Taxe foncière bâtie : 12,30% au lieu de 11,88%  
Taxe foncière non bâtie : 38,64% au lieu de 37,53%

Le produit fiscal attendu est de 136468€.

## ■ Les subventions aux associations

Lors de la séance du 18 février dernier, le conseil municipal a voté les subventions mais n'a pas accordé de subventions aux associations extérieures sauf les centres de loisirs et les associations œuvrant dans le domaine de la santé publique.

ADMR Bais-Moulins-Visseiche ..... 200€  
ACCA Visseiche (Chasse) ..... 150€  
Club Entraide et Amitié ..... 300€  
Gymnastique Détente ..... 250€  
ESVA ..... 1 300€  
ARTEMPO ..... 200€  
West Poker Team ..... 80€  
Ligue contre le cancer ..... 30€  
France Adot ..... 20€  
Amicale fédérée des donateurs de sang bénévoles du canton de La Guerche ..... 30€  
Centre de loisirs Crocq Vacances Retiers ..... 159€  
Centre de loisirs L'Escale Marcillé - Robert ..... 156€

## ■ Charte signalétique pour les entreprises commerciales et artisanales dans le cadre du programme ODESCA sur le Pays de Vitry

Des panneaux diagrammatiques ont été installés en début d'année pour faciliter notamment la signalisation des entreprises en campagne par l'indication des lieux dits. Pour renforcer ces objectifs de visibilité et d'attractivité commerciale, la commune a adhéré à la démarche du Pays de Vitry qui travaille avec un bureau d'études sur la conception d'une charte signalétique et sa mise en application concrète (programmation et chiffrage estimatif des travaux). Si la commune décide de s'engager dans ces travaux, ils seraient réalisés en 2011.

## ■ Élections régionales

Elections régionales 2e tour / 21 mars 2010	Nombre	%
INSCRITS	568	
VOTANTS	240	42,25%
BLANCS	32	13,33%
EXPRIMÉS	208	86,67%
Bernadette Malgorn (majorité présidentielle)	100	48,08%
Jean-Yves Le Drian (La Bretagne créative et responsable- P.S)	80	38,46%
Guy Hascoet (Europe Ecologie Bretagne)	28	13,46%

Ce deuxième tour marqué par une forte abstention par rapport à 2004 (58,92% de participation en 2004), se traduit par un score faible pour la majorité présidentielle (61,9% en 2004), qui ne dépasse pas la majorité. La liste écologiste obtient un bon score et progresse même par rapport au premier tour. Et la liste Le Drian réalise le même score qu'en 2004 au second tour, alors qu'elle était à cette époque alliée aux écologistes.

### Au premier tour, 14 mars 2010 :

Votants : 221 (38,91%) ; Exprimés : 209 (94,57%)

Bernadette Malgorn : 74 (35,41%) Jean-Yves Le Drian : 45 (21,53%) Guy Hascoet : 25 (11,96%) Bruno Joncour (MODEM) : 15 (7,18%) Félix Jean-Paul Wiliam (Front National) : 15 (7,18%) Charles Laot (Terres de Bretagne) : 13 (6,22%) Valérie Hamon (Lutte ouvrière) : 7 (3,35%) Laurence de Brouard (N.P.A) : 4 (1,91%) Christian Troadec (Gauche alternative et parti breton) : 4 (1,91%) Alexandre Noury (Bretagne phare nouveau monde-divers gauche) : 4 (1,91%) Gérard Peron (Front de gauche) : 3 (1,44%)

## Etat Civil (Janvier-Avril 2010)

### ILS SONT NÉS ...

10 février : Anaëlle Ricourt, 3, Allée des Peupliers  
25 février : Iliana Gilles, 4, rue des Noisetiers  
17 avril : Mélissa Leblond, 15, allée de la Censerie

# Zoom sur...

## L'étude d'urbanisme commercial...

### Les résultats de l'enquête auprès de la population

Cette étude réalisée par les cabinets Cercia et Paysage de l'Ouest avait pour but d'étudier « le maintien pour la population locale d'un commerce de proximité attractif » et de « concilier les besoins des habitants et les contraintes des commerçants locaux ».

L'enquête menée auprès de la population a permis de dégager quelques pistes de réflexion pour le conseil municipal.

#### Résumé du résultat de l'enquête :

##### 47 ménages ont répondu à l'enquête soit 14% des ménages de Visseiche.

Certains pessimistes diront que c'est peu, mais si l'on compare ce résultat au taux des enquêtes nationales réalisées par les grands cabinets d'instituts (Sofres, Insee...), c'est beaucoup plus et plus que suffisant pour en tirer des conclusions. D'ailleurs les caractéristiques de la population ayant répondu correspondent à la répartition de notre commune.

- Age moyen 52 ans et demi
- 32% résident dans le bourg – 68% à l'extérieur du bourg ou dans un hameau.
- 41 % sont retraités – 2.5 % agriculteurs – 5.1 % artisans, commerçants chefs d'entreprise – 20.5 % employés et 15.4 % ouvriers.

#### La lecture des réponses de la population a permis de conclure que :

- On fréquente le « Petit Marché » pour :
  - Les achats de pain et pâtisserie (seulement 1/3 de la population n'y va jamais).
  - Les achats de fruits et légumes (42,5% de fréquentation).
- En dehors des achats de pain et pâtisserie, la fréquentation est très irrégulière et « le Petit Marché » est utilisé comme un magasin de dépannage. Les achats se reportent vers les commerces traditionnels (pain), Super U ou Intermarché (pour les autres achats alimentaires) et les livraisons à domicile pour les surgelés.
- Pour les achats de presse (y compris le journal quotidien), le premier lieu d'achat est le bar-tabac-presse local : « le Belle Ile ». 23,4 % s'y rendent régulièrement et 17,7 % de temps en temps (15% sont abonnés).

#### « Que faudrait-il pour développer le commerce du centre bourg ? » (Question ouverte)

Des horaires d'ouverture plus larges	25,5 %	Une superette plus grande	6,4%
Un restaurant	12,7%	Davantage de commerces	6,4%
Regroupement des commerces	8,5%	Du stationnement	6,4%
Un salon de coiffure	8,5%		

Autres citations : des produits locaux, des prix abordables, des lieux de promenade.

**Des solutions cohérentes apportées par la population locale :** le fait de regrouper les commerces permettrait d'offrir à la population locale des horaires d'ouverture plus larges.

Les études de marché faites par le cabinet soulignent que le potentiel de consommateurs sur notre zone Visseiche-Marcillé et Arbrissel serait d'environ 2 100 consommateurs en 2010 et que l'on pourrait développer la surface de vente du commerce pour la passer de 100 à 150 m<sup>2</sup> (actuellement 35m<sup>2</sup>).

C'est en partant de ces conclusions que le cabinet a proposé à la commission travaux de la commune d'étudier plusieurs scénarios, qui seront proposés au conseil et à la population.

A noter : la prochaine réunion publique d'information sur la présentation de l'hypothèse d'aménagement de l'îlot commercial aura lieu le vendredi 7 mai 2010 à 20h salle communale. Venez nombreux !

## INTERNET : Le haut débit arrive sur Visseiche

### Une politique du Conseil Général :

L'objectif est d'offrir un accès haut débit à tous les habitants d'Ille et Vilaine. 99,3% de la population peut bénéficier d'un accès ADSL mais seulement 91% ont des accès à des débits au moins équivalents à 2mbits par seconde.

### Quelle solution proposée ?

Le Conseil général a décidé de déployer une solution hertzienne (Wimax) assurée par l'opérateur Altitude, et d'apporter le haut débit à 2 mégabits par seconde à tous les habitants du département.

Le niveau d'émission est 10 fois plus faible que la téléphonie mobile (de l'ordre de 0,2V/M) et inférieur aux niveaux recommandés (0,6V/M).

### Quand ?

A partir de septembre 2010 sur Visseiche.

### Quelle démarche ?

1-Tester la ligne d'accès mi-août, via Internet, pour vérifier leur éligibilité auprès d'un fournisseur d'accès.

2-Appeler les fournisseurs d'accès pour connaître leurs offres. L'abonnement actuel chez l'opérateur peut être résilié à condition d'attendre que le Wimax soit fiabilisé. Dans le cadre de son abonnement, le particulier bénéficie d'un kit composé d'une antenne à fixer sur le toit, d'un

# Le saviez-vous ?

Comment a évolué notre commune ces deux derniers siècles ? Les extraits du cadastre et les registres de l'état civil nous fournissent de précieuses informations. Les plans du cadastre datés de 1827 (ci-dessous) sont encore en parfait état et consultables à la mairie.

En 1826, 1 658 personnes résidaient à Visseiche, un maximum atteint qui représente près du double de la population actuelle. Au début du XIX<sup>e</sup>, la grande majorité des familles vivaient en campagne. Le bourg se limitait alors aux édifices religieux, à quelques maisons, à plusieurs auberges débitant cidre et eau de vie et à trois fermes dont la Corbinais. L'œil averti reconnaîtra, sur le cadastre, l'église entourée du cimetière et qui sera ensuite prolongée d'une travée achevée en 1829, et le presbytère construit en 1823. 56 naissances, 9 mariages et 56 décès dont 17 d'enfants de moins de 3 ans sont comptabilisés dans les registres de 1827. La mortalité infantile est encore très élevée. L'école, rue de la corbinais, n'existait pas et il faudra attendre 1834 pour qu'elle soit construite. Une communauté des sœurs de la providence de Ruillé-sur-Loire s'installe dans le bâtiment construit à l'initiative du père Boury pour se consacrer à l'éducation des filles et aux soins des malades pauvres.



boîtier d'alimentation et d'un routeur.

### 3- L'installation :

- Une antenne et un boîtier devront être installés.
- Auto installation gratuite
- Installation par un professionnel (coût 150€ à 200€)

### Et si ma ligne n'est pas éligible au WIMAX ?

Dans ce cas, il est conseillé d'envoyer un courrier au conseil général ou à la société Altitude. Une solution alternative, le satellite sera proposé aux foyers se situant dans les zones blanches persistantes.

Plus d'infos...  
[www.ille-et-vilaine.fr](http://www.ille-et-vilaine.fr)  
rubrique : haut débit pour tous

# Le coin des Associations

## ■ E.S.V.A.

La saison 2009/2010 de football touche à sa fin. Pour nos jeunes, l'important étant de participer et grâce à l'engagement des dirigeants, ils peuvent s'adonner à leur passion chaque samedi. Un grand merci à tous nos bénévoles. Quant aux seniors, l'équipe A lutte avec courage pour ne pas descendre en division 3, Pascal Rattier et Bernard Aubin leurs dirigeants sauront, à ne pas douter, trouver les mots justes pour que l'équipe reste en D 2. En revanche l'équipe B, actuellement 2ème peut envisager monter d'une division. Ces objectifs (maintien de l'équipe A et montée pour l'équipe B) ne pourront se réaliser sans la mobilisation totale des joueurs. Ainsi une présence assidue aux entraînements est primordiale pour bien finir la saison. N'oublions pas les vétérans qui sont indispensables au bon fonctionnement du club, 2ème de leur championnat et qualifiés pour la finale de la Roche aux Fées le 5 juin prochain à Chelun. Un dernier mot sur les manifestations de fin de saison, l'occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale alors n'hésitez pas à venir faire un petit tour : samedi 8 mai lors du tournoi des jeunes, samedi 29 mai au tournoi détente suivi d'un repas salle communale, dimanche 25 juillet au 3ème concours de palets.

Inscriptions au repas du 29 mai auprès de Stéphane Leguen au 09 62 39 35 41 et Yannick Morel au 02 99 76 39 18.

## ■ CLUB ENTRAIDE ET AMITIÉ

Si quelques changements ont eu lieu au niveau des responsables, rien de changé pour l'instant au niveau de l'animation, quoique nous pensons à quelques modifications. Nous avons eu notre premier concours de belote qui a été satisfaisant. Notre repas du samedi 27 mars a revêtu un aspect particulier, il s'est passé dans une ambiance très conviviale et après quelques mots de bienvenue aux invités, le président a remercié Fernand Georgeault et son épouse

pour leur dévouement au service du club pendant 15 ans. Ensuite c'est Annick Bécan, la nouvelle déléguée cantonale, suite au décès de Raymond Cado, qui lui a rappelé l'importance de son engagement et lui a remis la médaille des Aînés ruraux, en présence du maire, de son premier adjoint et du président du club. Composition du nouveau bureau : Amand Paty (président), Fernand Crosnier (vice-président), Daniel Cornée (trésorier), Yves Goisbault (trésorier-adjoint), Françoise Dauvier (secrétaire), Marie-Jo Bodin (secrétaire-adjointe), Denise Flasquin, Marie Ange Legay (membres).



27 mars : remise de médaille à Fernand Georgeault

## ■ BIBLIOTHÈQUE

Mercredi 30 juin, pour les enfants dès 6ans, à partir de 11h00, Journée animation sur le thème des jouets anciens, à partir de 10h00. Un repas le midi et un goûter sont prévus. Inscriptions à la mairie

## ■ OGE C

### Le mot de la présidente

Chers parents

Je voudrais remercier toutes les personnes qui ont participé à notre soirée orientale qui s'est déroulée le 6 février dernier à Marcillé Robert. Cette soirée a été une réussite sur tous les points. Nous avons préparé ce repas dans la bonne humeur et avec une organisation

parfaite, à cette occasion je remercie tous ceux et celles qui m'ont aidé à organiser cette soirée. J'aimerais également vous dire qu'il y a eu des bénéfiques et c'est pour cela que nous avons comme projet de repeindre la classe de CE 1 et CE 2 à Visseiche, au courant du mois de juillet. Pour cela il faudrait des volontaires, le week-end du mois de juillet pour nous aider à réaliser ces travaux, toute personne sera la bienvenue. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à me contacter. Ce petit message est très important, sans vous nous ne pourrions réaliser ces travaux.

Contact : Karima Le Guen 02 99 76 54 22.

## ■ ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ

Troisième trimestre : reprise le 27 avril.

Si vous souhaitez inscrire votre enfant, contactez Sabrina Charril au centre social de La Guerche au 02 99 96 22 44 ou par mail [sabrinacharril@gmail.com](mailto:sabrinacharril@gmail.com)

## ■ FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 19 juin, fête de la musique (2<sup>e</sup> édition) en partenariat avec l'association ARTEMPO à l'enclos Maturin Boury.

## ■ WEST POKER TEAM

Tout au long de l'année, l'association propose des soirées Poker, le vendredi soir à 19h ou des après-midis, le dimanche à 13h, à la salle communale de Visseiche.

Le calendrier :

**Mai** : Vendredi 7, 14, 21, et 28  
Dimanche 16

**Juin** : Vendredi 11, 18, et 25  
Dimanche 13

**Juillet** : Vendredi 2, 16, 23 et 30  
Samedi 10  
Dimanche 18

**Août** : Vendredi 6, 13, 20 et 27  
Dimanche 15

**Septembre** : Vendredi 3, 10, 17 et 24  
Dimanche 12 et 26



## En Bref

### • Concours des maisons fleuries

Comme chaque année pour le concours des maisons fleuries, les inscriptions doivent se faire avant le 1er juillet, en mairie. La remise des prix est fixée à la prochaine cérémonie des vœux.

### • Remise de médailles

Lors de la cérémonie des vœux, le 15 janvier dernier, monsieur le Maire a remis trois médailles aux personnes suivantes :

- Médaille d'honneur régionale, départementale et communale à Monique Crosnier secrétaire de mairie depuis octobre 1979, à Visseiche. Monique a travaillé sur les deux communes de Visseiche et d'Arbrissel de 1979 à 2001. Depuis la mise en place des 35h dans la fonction publique, elle travaille uniquement à Visseiche à raison de 32h par semaine.
- Médaille d'honneur régionale, départementale et communale à Léon Georgeault, membre du CCAS de 1975 à 2008. Monsieur Georgeault a également

été conseiller municipal de 1977 à 1989.

- Médaille d'argent Jeunesse et sports à Serge Darier pour les services rendus dans le domaine du basket ball. Serge Darier est un des correspondants de la chronique Sports du Journal de Vitry depuis 1998.

### • Règlement du transport scolaire

« Suite à des problèmes de discipline constatés par des chauffeurs et accompagnateurs de transport, ces incidents nous ont obligés à mettre en place un règlement pour le bien-être et la sécurité de vos enfants. Nous vous invitons à le lire attentivement et à en avvertir votre enfant. Les enfants devront respecter les consignes suivantes :

1° : Interdiction de se déplacer dans le car lorsque celui-ci roule.

2° : Être assis correctement

3° : Respecter les consignes du chauffeur et de l'accompagnateur.

4° : Pour sortir du car, attendre l'arrêt complet.

5° : Ne pas manquer de respect au chauffeur et à l'accompagnateur.

En cas de non respect de ces consignes, le syndicat se réserve le droit de prendre les mesures suivantes :

1° : Appel téléphonique aux parents suivi d'un courrier.

2° : Renvoi temporaire d'une semaine.

3° : Renvoi définitif au troisième avertissement. »

Serge Darier,

Président du syndicat intercommunal de regroupement scolaire Marcillé-Visseiche.

## Contact

Mairie

1, Route de Marcillé-Robert  
35130 VISSAICHE - Tél : 02 99 76 38 48  
[www.visseiche.com](http://www.visseiche.com) - [visseiche.mairie35@orange.fr](mailto:visseiche.mairie35@orange.fr)

### HORAIRE D'OUVERTURE

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30  
Le vendredi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30  
Permanence : Le samedi de 10 h 30 à 12 h